

**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|   | No de décision | Réunion | Projet   | Numéro de référence | Document à l'étude  | Décision*  | Type de décision               |
|---|----------------|---------|--|---------------------|---|--|--------------------------------|
| 1 | 2017-0419-01   | 352     | Projet d'exploitation et de traitement de 900 000 tonnes métriques de minerai d'or au site minier Lac Bachelor par Ressources Métanor inc. | 3214-14-027         | Plan de gestion des résidus miniers (condition #2)  | <p align="center">... de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du plan révisé de gestion des résidus miniers et qu'il répond à la condition #2 de la modification au certificat d'autorisation émise le 10 février 2017, Toutefois, le COMEX s'attend à recevoir dans le délai prescrit de trois mois suivant l'émission de la modification d'autres exigences décrites aux conditions #1 et #6.</p>   | Transmission de correspondance |
| 2 | 2017-0419-02   | 352     | Projet de chemins forestiers « H section Ouest » et « I » par Matériaux Blanchet   | 3214-05-075         | Suivi des conditions au CA (conditions 1, 2 et 7)<br><br>Étude de potentiel archéologique (condition 8) | <p align="center">... de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des suivis du promoteur pour les conditions #1, #2, #7 et #8. Ainsi, le COMEX prend bonne note du suivi des conditions 1 et 2, et veut être tenu informé, le cas échéant, de tout changement au tracé et des conséquences afférentes occasionnés par la présence éventuelle d'un nid de pygargue à tête blanche, tel que stipulé à la condition 7 du certificat d'autorisation.</p> <p>Pour ce qui est de l'étude de potentiel archéologique soumise exigée à la condition #8, le COMEX a pris connaissance du document et en est insatisfait. Bien que le COMEX reconnaisse les difficultés rencontrées par l'interviewer dans le cadre de cette étude, il considère que l'étude de potentiel archéologique présente des lacunes au point de vue méthodologique reliées à l'échantillon d'usagers consultés qui se limite à une seule personne, ce qui est jugé non représentatif de l'ensemble des utilisateurs du territoire qui détiennent les connaissances nécessaires pour compléter ladite étude. Aussi, le COMEX recommande que le promoteur complète son étude et prenne contact avec le Conseil de bande de la communauté de Waswanipi pour obtenir une meilleure collaboration des utilisateurs et de ceux qui détiennent les connaissances dites traditionnelles sur le territoire.</p> <p>Par ailleurs, les membres du COMEX demeurent toujours en attente des exigences préalables à la construction des chemins H&amp;I mentionnées aux conditions #3 (mesures de suivi du caribou forestier), #4 (programme de caractérisation du milieu naturel), #5 (travaux associés aux traverses de cours d'eau et l'exploitation des bancs d'emprunt), et #6 (mesures de protections éventuelles à la présence d'espèces fauniques menacées ou vulnérables).</p> <p>Enfin, le COMEX se questionne sur l'absence de compte-rendu des rencontres avec le comité de suivi qu'il est tenu d'établir avec la communauté suivant la condition #9 et aimerait obtenir sans délais l'état des échanges intervenus et à intervenir entre le promoteur et la communauté de Waswanipi en prévision des travaux des routes H section Ouest et I.</p> | Transmission de correspondance |

**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|   | No de décision | Réunion | Projet  | Numéro de référence | Document à l'étude  | Décision*   | Type de décision  |
|---|----------------|---------|---|---------------------|---|---|---|
| 3 | 2017-0419-03   | 352     | Prolongement du chemin L-209 Nord   | 3214-05-072         | Suivi des questions et de l'échéancier par le COMEX transmis à l'administratrice le 17 juillet 2016 (L-209) et E-Ouest (23 novembre 2015) | <i>... de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX désirent obtenir une mise à jour de l'échéancier des travaux prévus par le promoteur ainsi qu'un suivi sur les questions et commentaires qui lui ont été transmis pour les projets de prolongement du chemin L-209 Nord et la construction du chemin E-Ouest. Le COMEX aimerait aussi savoir comment ces chemins s'inscrivent dans les plans d'aménagement forestier intégré (PAFIT) en cours et à venir.</i> | Transmission de correspondance                              |
| 4 | 2017-0419-04   | 352     | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec | 3214-10-017         | Demande de modification : construction d'un épi en enrochement et la stabilisation du PK-170  | <i>... de transmettre à l'Administratrice provinciale une recommandation favorable à la demande de modification du certificat d'autorisation visant la construction d'un épi en enrochement et la stabilisation du PK-170, selon certaines conditions.</i>  | Modification d'un certificat d'autorisation avec conditions |
| 5 | 2017-0419-05   | 352     | Projet minier Troilus   | 3214-14-025         | Rapport de surveillance et d'inspection environnementale post-fermeture 2015  | <i>... En suivi de la 351<sup>e</sup> rancontre du COMEX et à titre de vérification complémentaire, le COMEX a transmis le 12 avril 2017, une lettre à l'Administratrice provinciale visant l'obtention des études mentionnées au paragraphe 6.2 du rapport annuel 2015 du projet minier Troilus, soit les essais cinétiques des poussières aéroportées.</i>  | Demande de documents  |
| 6 | 2017-0419-06   | 352     | Projet Whabouchi par Nemaska Lithium inc.                                 | 3214-14-052         | Demande de modification de CA   | <i>... de recommander à l'Administratrice provinciale l'autorisation à la demande de modification de certificat d'autorisation à certaines conditions.</i>  | Modification d'un certificat d'autorisation avec conditions |
| 7 | 2017-0518-01   | 353     | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec | 3214-10-017         | Suivi du paysage de la rivière Rupert 2015, Suivi environnemental en phase d'exploitation   | <i>...de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi des paysages du promoteur et qu'il répond à la condition #6.37 du certificat d'autorisation émis le 24 novembre 2006. Suivant les enseignements qu'en tire le COMEX et qui seront détaillés, ses membres émettent certaines recommandations.</i>   | Transmission de correspondance                              |

**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|   | No de décision | Réunion | Projet  | Numéro de référence | Document à l'étude   | Décision*   | Type de décision               |
|---|----------------|---------|---|---------------------|--|---|--------------------------------|
| 8 | 2017-0518-02   | 353     | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec | 3214-10-017         | Suivi 2015 de la qualité de l'eau des rivières Rupert et Nemiscau daté du mois de juin 2016  | <p align="center">...de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi 2015 de la qualité de l'eau des rivières Rupert et Nemiscau du promoteur et qu'il répond à la condition #6.6 du certificat d'autorisation émis le 24 novembre 2006. Selon le calendrier présenté dans le programme de suivi environnemental 2007-2023, il reste une campagne d'échantillonnage à effectuer en 2017. En plus de s'assurer que la qualité de l'eau demeurera à l'intérieur des paramètres permettant son utilisation par les crues, suivant les enseignements tirés du rapport de suivi 2015, le COMEX estime que la dernière année de suivi 2017 pourra également permettre de confirmer les deux hypothèses présentées par le promoteur à l'effet que le débit exceptionnellement élevé de la rivière Rupert en 2015 accentuant l'effet de dilution ainsi que la revégétalisation des berges expliquerait la diminution progressive, dans le secteur aval de la rivière Rupert, de l'ensemble des valeurs de 2010 à 2015 pour les trois variables étudiées, ainsi que de la baisse marquée en 2015.</p> | Transmission de correspondance |
| 9 | 2017-0518-03   | 353     | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec | 3214-10-017         | Suivi des communautés de poissons et de la dynamique des populations dans les biefs Rupert - Rapport d'étude 2014 daté du mois de juillet 2015 accompagné du plan de communication | <p align="center">...de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi des communautés de poissons et de la dynamique des populations dans les biefs Rupert – Rapport d'étude 2014 » daté du mois de juillet 2015 accompagné du plan de communication. Le COMEX considère que le rapport répond aux conditions 5.4 et 5.5 du certificat d'autorisation délivré le 24 novembre 2006 ainsi qu'à la condition 1 de la modification de certificat d'autorisation émise le 28 juillet 2008 et que les tendances observées correspondent aux hypothèses prévues par le promoteur à son étude d'impact. Le COMEX estime en outre que l'étude est un bon outil pour suivre l'évolution des communautés de poisson dans le temps et que ce suivi s'étendra jusqu'en 2022 et au besoin, selon les résultats sur le long terme.</p>   | Transmission de correspondance |

Pour plus de précision, veuillez consulter le compte rendu de la réunion.

**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|    | No de décision | Réunion | Projet  | Numéro de référence | Document à l'étude   | Décision*   | Type de décision  |
|----|----------------|---------|---|---------------------|--|---|---|
| 10 | 2017-0518-04   | 353     | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec | 3214-10-017         | Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères multispécifiques aménagées dans les biefs Rupert - Rapport d'études 2015 et bilan du suivi )2010-2015) daté du mois de décembre 2016 | <p align="center">...de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères multispécifiques aménagées dans les biefs Rupert – Rapport d'études 2015 et bilan du suivi (2010-2015) » daté du mois de décembre 2016. Et que, sauf pour le touladi dont le suivi est réalisé de façon distincte et pour lequel un rapport distinct sera produit, le bilan final démontre de façon générale que l'aménagement de frayères multispécifiques est une mesure de compensation efficace pour la perte d'habitat du poisson. En effet, le suivi, réalisé auprès des quatre espèces visées soit le grand corégone, l'esturgeon jaune et les meuniers, ainsi que les observations exprimées par des utilisateurs de même que la vérification visuelle des frayères ont permis de constater l'intégrité physique des frayères multispécifiques aménagées, ainsi que leur utilisation par ces espèces. Les deux rapports correspondent à la dernière année de suivi des frayères multispécifiques aménagées dans la rivière et les biefs Rupert prévue au Programme de suivi environnemental 2007-2023 et les membres du COMEX considèrent que le suivi proposé a répondu aux attentes de la condition 5.6 relativement au programme de suivi de l'efficacité des aménagements de frayères, et qu'il a également répondu à la condition 5.24 dudit certificat d'autorisation. De même que le promoteur a répondu à la condition #1 de la modification de CA émis le 28 juillet 2008 en ce qui concerne la campagne de terrain relative au suivi des frayères multispécifiques aménagées.</p> | Transmission de correspondance  |
| 11 | 2017-0518-05   | 353     | Conférence Québec mines 2017  | N/D                 | N/D  | ... développer un programme détaillé pour la tenue de la session de Québec Mines 2017 et dele transmettre aux organisateurs dès qu'il sera prêt.  | Élaborer une proposition de programme détaillé                                  |
| 12 | 2017-0518-06   | 353     | Plan stratégique 2016-2017 : évaluation et prévisions 2018                | N/D                 | N/D  | ...d'adopter la reddition de compte du plan d'actions 2016-2017 et de finaliser un nouveau plan stratégique 2017-2018 en vue de son adoption prochaine tout en poursuivant les actions entreprises jusqu'ici, y compris les échanges avec le CCEBJ, le COMEV et la division de la lutte contre les changements climatiques du ministère.  | Finaliser le plan stratégique de 2017-2018 et déterminer les actions afférentes |

**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|    | No de décision | Réunion | Projet   | Numéro de référence | Document à l'étude   | Décision*   | Type de décision               |
|----|----------------|---------|--|---------------------|--|---|--------------------------------|
| 13 | 2017-0622-01   | 354     | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec    | 3214-10-017         | Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique en milieu continental, rapport 2014 et 2015               | <i>...de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des rapports 2014 et 2015 de suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique en milieu continental du promoteur et que les membres du COMEX émettent quelques commentaires.</i>   | Transmission de correspondance |
| 14 | 2017-0622-02   | 354     | Mine Éléonore à la Baie-Jmes par les Mines Opinaca Ltée                      | 3214-14-042         | Demande de modification de CA  | <i>...de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande d'agrandissement de la halde à stériles Phase V et recommandent à l'Administratrice d'autoriser ce projet.</i>   | Transmission de correspondance |
| 15 | 2017-0622-03   | 354     | Projet de dépôt de matériel granulaire Kakabat par la Communauté de Wemindji | 3214-03-034         | Étude d'impact sur l'environnement   | <i>...de transmettre à l'Administrateur régional une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement et qu'ils recommandent à l'administrateur d'autoriser ce projet à certaines conditions.</i>  | Transmission de correspondance |
| 16 | 2017-0622-04   | 354     | Projet Whabouchi par Nemaska Lithium inc.                                    | 3214-14-052         | Suivi des conditions 5, 7, 8, 9, 10 et 11 du CA général et de la condition 2 de la modification datée du 27 juillet 2016 | <i>...de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du suivi des conditions 5, 7, 8, 9, 10 et 11 du certificat d'autorisation général et qu'ils jugent que le promoteur a répondu avec satisfaction à ces conditions.</i><br><br><i>Concernant la condition 2, le COMEX prend note des informations fournies et demeure en attente d'informations complémentaires en suivi des conditions 17, 18 et 19 à être fournies par le promoteur.</i> | Transmission de correspondance |

**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|    | No de décision | Réunion | Projet   | Numéro de référence | Document à l'étude | Décision*   | Type de décision  |
|----|----------------|---------|--|---------------------|--------------------|---|---|
| 17 | 2017-0622-05   | 354     | Plan d'actions stratégiques 2017-2018 et suivi du plan d'actions | N/D                 | Aucun              | ...d'adopter le plan d'actions stratégiques 2017-2018 ainsi que le suivi du plan d'actions. | <p>Action (plan d'actions) : Révision linguistique et traduction. Envoyer le rapport aux administrateurs, au CCEBJ, au COMEV ainsi qu'à la direction des évaluations environnementales des projets nordiques et miniers. Publier sur le site web.</p> <p>Action (suivi du plan d'actions) : Suzann Méthot assurera les suivis pour tenir une rencontre exploratoire en septembre réunissant le COMEX, COMEV, CCEBJ, et des experts du MDDELCC et du Consortium Ouranos visant à identifier les étapes qui mèneront à une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le processus d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James (action 1.1 du Plan d'actions).</p> |

**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|    | No de décision | Réunion | Projet   | Numéro de référence | Document à l'étude  | Décision*  | Type de décision               |
|----|----------------|---------|--|---------------------|---|--|--------------------------------|
| 18 | 2017-0720-01   | 355     | Projet diamantifère Renard   | 3214-14-041         | Demande de modification de CA (AKUM)  | <i>...de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande de modification du certificat d'autorisation et qu'ils recommandent à l'administrateur d'autoriser la modifications à certaines conditions.</i>   | Transmission de correspondance |
| 19 | 2017-0720-02   | 355     | Projet Whabouchi par Nemaska Lithium inc.  | 3214-14-042         | Demande de modification des conditions 12, 14, 17 et 18 du CA et de la localisation de l'effluent final | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande de modification des conditions 12, 14, 17 et 18 et de la localisation de l'effluent final. Il est toutefois à noter que cette correspondance porte uniquement sur la localisation de l'effluent final et que les recommandations du COMEX concernant les conditions 12, 14, 17 et 18 seront transmise ultérieurement à l'Administrateur provincial. Le COMEX considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires afin de compléter l'étude du dossier. Le promoteur doit donc répondre à quelques questions.</i> | Transmission de correspondance |
| 20 | 2017-0720-03   | 355     | Projet de chemins forestiers « H section Ouest » et « I » par Matériaux Blanchet | 3214-05-075         | Suivi des conditions 4 et 9   | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de la conformité aux conditions d'autorisation pour les conditions 4 et 9 et qu'ils constatent que certains éléments du programme de caractérisation du milieu naturel doivent être précisés. Le COMEX considère que des questions doivent être répondues par le promoteur et que les commentaires formulés par le COMEX doivent être pris en considération dans les réponses de celui-ci.</i>   | Transmission de correspondance |
| 21 | 2017-0830-01   | 356     | Projet diamantifère Renard   | 3214-14-041         | Programme de compensation de l'habitat du poisson   | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du programme de compensation de l'habitat du poisson du promoteur et que les membres du COMEX souhaitent obtenir des réponses à quelques questions.</i>  | Transmission de correspondance |

**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|    | No de décision | Réunion | Projet   | Numéro de référence | Document à l'étude  | Décision*  | Type de décision               |
|----|----------------|---------|--|---------------------|---|--|--------------------------------|
| 22 | 2017-0830-02   | 356     | Projet Whabouchi par Nemaska Lithium inc.  | 3214-12-052         | Demande de modification des conditions 12, 14, 17 et 18 du CA et de la localisation de l'effluent final   | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande de modification des conditions 12, 14, 17 et 18 et que quelques questions et commentaires doivent être transmis au promoteur.</i>  | Transmission de correspondance |
| 23 | 2017-0830-03   | 356     | Projet d'exploitation et de traitement de 900 000 tonnes métriques de minerai d'or au site minier Lac Bachelor par Ressources Métanor inc. | 3214-14-027         | Rapport de surveillance et de suivi environnemental 2016, Réponses aux conditions de la modification du certificat d'autorisation du 10 février 2017, Rapport d'étape concernant l'usine de traitement d'eau du parc à résidus - condition 11 | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents fournis par le promoteur et que certains commentaires et recommandations lui sont transmis. Le COMEX souhaite également mentionner que les commentaires transmis suivants devront être pris en compte lors de la réalisation du rapport annuel 2017 et devra remplir avec diligence les exigences aux conditions qui n'ont pas ou que partiellement été répondues.</i> | Transmission de correspondance |
| 24 | 2017-0830-04   | 356     | Projet minier Troilus  | 3214-14-025         | Réponse à la demande d'information complémentaire   | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande du promoteur, soit d'attendre la transmission de la phase III, mais que le COMEX désire tout de même recevoir sans délai les études d'essais cinétiques des poussières aéroportées citées au paragraphe 6.5 du rapport annuel 2015.</i>  | Transmission de correspondance |
| 25 | 2017-0830-05   | 356     | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec  | 3214-14-017         | Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères multispécifiques aménagées pour le touladi - rapports d'études 2015   | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères naturelles aménagées pour le touladi – rapport d'études 2015 du promoteur et que les membres du COMEX émettent un commentaire.</i>  | Transmission de correspondance |



**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|    | <b>No de décision</b> | <b>Réunion</b> | <b>Projet</b>   | <b>Numéro de référence</b> | <b>Document à l'étude</b>       | <b>Décision*</b>  | <b>Type de décision</b>        |
|----|-----------------------|----------------|---|----------------------------|---------------------------------|---|--------------------------------|
| 26 | 2017-0830-06          | 356            | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec | 3214-14-017                | Suivi du castor 2014            | <i>...de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du suivi du castor 2014 et qu'ils n'ont pas de commentaire sur ce suivi. De plus, les membres du COMEX souhaitent saluer l'effort considérable investi dans l'inventaire réalisé.</i>  | Transmission de correspondance |
| 27 | 2017-0830-07          | 356            | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec | 3214-14-017                | Suivi de l'original 2014        | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du suivi de l'original 2014 et qu'ils n'ont pas de commentaire sur ce suivi.</i>  | Transmission de correspondance |
| 28 | 2017-0830-08          | 356            | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec | 3214-14-017                | Suivi de la sauvagine 2014      | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du suivi de la sauvagine 2014 pour l'inventaire des couples nicheurs et des couvées, l'inventaire de la bernache du Canada et l'utilisation des aménagements fauniques par la sauvagine. Les membres du COMEX émettent quelques commentaires.</i> | Transmission de correspondance |
| 29 | 2017-0830-09          | 356            | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec | 3214-14-017                | Suivi des oiseaux de proie 2015 | <i>... de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du suivi des oiseaux de proie 2015 et émettent quelques commentaires.</i>   | Transmission de correspondance |

**REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX  
2017-2018**

|    | No de décision | Réunion | Projet   | Numéro de référence | Document à l'étude  | Décision*  | Type de décision               |
|----|----------------|---------|--|---------------------|---|--|--------------------------------|
| 30 | 2017-0928-01   | 357     | Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec  | 3214-10-017         | Dérive larvaire de l'esturgeon jaune dans la rivière Rupert (secteur à débit réduit) - bilan du suivi 2010-2014, Suivi du déroulement de la fraie du doré jaune, des meuniers et du grand corégone aux frayères des PK 216 et 281 de la rivière Rupert - année 2014 et bilan du suivi 2010-2014, Suivi de l'efficacité du débit réservé pour l'habitat de fraie sur la rivière Rupert - juvéniles des espèces cibles, Utilisation des frayères naturelles d'esturgeon jaune dans la rivière Rupert 2015 et bilan du suivi 2010-2014 | <i>... de transmettre une correspondance à l'Administrateur provincial pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des 4 rapports de suivis transmis par le promoteur et que les membres du COMEX attendront la réception du suivi 2016 des juvéniles des espèces cibles avant de donner suite à l'ensemble des suivis mentionnés précédemment. Ainsi, le COMEX demande au promoteur de lui transmettre, dès que possible, la version finale de ce rapport.</i> | Transmission de correspondance |
| 31 | 2017-0928-02   | 357     | Projet d'exploitation et de traitement de 900 000 tonnes métriques de minerai d'or au site minier Lac Bachelor par Ressources Métanor inc. | 3214-14-027         | Conditions 10 et 20   | <i>...de transmettre une correspondance à l'Administrateur provincial pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document sur les conditions 10 et 20 et que les membres du COMEX souhaitent obtenir des réponses aux commentaires et recommandations transmises.</i>   | Transmission de correspondance |